COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2026 - 106 du 25 novembre 2026

Election présidentielle 2027 : Annonce officielle de parrainage

J'ai fait le choix d'accorder mon parrainage à Teddy Riner pour l'élection présidentielle de 2027. Un choix que j'assume pleinement et qui revêt, à mes yeux, une dimension toute particulière.

Au-delà du champion exceptionnel qu'il est, Teddy Riner est un Guadeloupéen qui a su porter haut les couleurs de notre territoire, faire rayonner la Guadeloupe en France et à l'international et démontrer, par son parcours, que notre territoire est une terre de talents et d'ambition.

Ce choix fait également écho à notre histoire. En 1981, Raoul Georges Nicolo, illustre Gosiérien, avait tenté de porter une voix ultramarine, pour la première fois, au plus haut niveau de la vie politique nationale. Sa candidature n'avait malheureusement pas pu aboutir, faute d'avoir recueilli les 500 parrainages nécessaires.

Plus de quarante ans après, en tant que maire du Gosier, je mesure la portée symbolique de mon geste. En accordant mon parrainage à Teddy Riner, je souhaite contribuer à ce qu'enfin, un Guadeloupéen puisse réunir les 500 signatures nécessaires et ainsi soumettre sa candidature au choix des Français.

Je tiens toutefois à rappeler qu'un parrainage ne vaut ni consigne de vote ni déclaration de soutien politique. Il s'agit de permettre à une candidature de concourir à l'élection présidentielle et à la démocratie d'œuvrer. Mon choix de parrainage ne préjuge donc en rien de mon vote. À ce stade, les programmes de la plupart des candidats ne sont pas encore connus. Je prendrai le temps de les examiner, d'en apprécier les propositions, notamment pour les Outre-mer et singulièrement pour la Guadeloupe, avant de déterminer ma position en conscience, le moment venu et dans les délais impartis.

Parrainer est une décision. Voter en est une autre et c'est un choix qui appartient au peuple français. Je tiens à ce que cette distinction soit parfaitement claire.

Michel HOTIN
Maire du Gosier